

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Mairie de PRANLES

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

E-Mail : mairie.pranles@inforoutes-ardeche.fr

www.pranles.fr

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 MAI 2015

Sur convocation du maire, le conseil municipal s'est réuni le 07 mai 2015 à 20h30.

Présents : M Denis CLAIR – M Fabrice MARTEL – MMES Nathalie DHORMES – Françoise LORIVAL – MM- Fabrice THIERS – Christophe MONTEUX – Jean-Paul PAULMIER – MMES Brigitte CAGNOL - Murielle BERTHELOT – Adeline CROZIER – M Jean-Claude VIDAL.

Absent : néant

Secrétaire de séance : Jean-Claude VIDAL

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du 31 mars 2015
2. Voirie
 - Accessibilité de l'église romane
 - Accessibilité de l'espace d'animations
3. Alimentation en eau potable
 - Travaux d'interconnexion entre différentes UDI
 - Délibération emprunt travaux AEP
 - Délibération avance FCTVA
 - Lancement enquête publique du captage de la Pranlette
4. Espace d'animations (Programme Leader)
5. Point sur la programmation culturelle
6. Délibération participation Centre de Secours de Privas
7. Délibération sur l'adhésion à la compétence facultative maîtrise de la demande d'énergies et conseils en énergie partagés
8. Délibération choix salle des mariages
9. Questions diverses
 - Réunion Schéma de Cohérence Territoriale
 - Courriels adressés à la SAFER
 - Point sur les motions des associations représentatives des élus

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 31 MARS 2015

Le compte rendu est approuvé après une correction dans la liste des présents (rajout de Fabrice Martel et suppression de Christophe Monteux)

II – TRAVAUX – VOIRIE

Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) à l'église

Approuvé par le Service départemental de l'architecture et du patrimoine, le projet d'accessibilité de l'église fera l'objet d'une déclaration préalable de travaux. Les travaux seront réalisés par Roland MARZE avec l'aide de quelques bénévoles.

Accessibilité Espace d'Animations

Par huit voix pour, une voix contre et deux abstentions, le conseil décide la pose de béton désactivé sur une surface de 235 m² aux alentours immédiat de l'Espace. Pour un coût de 11 651€ ht.

III – ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Travaux d'interconnexion : chantier AEP la Charrière-Le Muret

Le coffrage du réservoir est en cours d'achèvement et les travaux d'enfouissement des tuyaux de montée-descente et du câble électrique ont débuté.

Délibération emprunts travaux AEP

Le conseil décide à l'unanimité de contacter deux emprunts auprès du Crédit Agricole :

102 000€ sur 15 ans au taux de 1,63%

54 300€ sur 2 ans au taux de 1,52%

Lancement de l'enquête publique du captage de la source de la Pranlette

L'enquête publique aura lieu du 28 mai au 15 juin. Le commissaire enquêteur, Jean-Marie DURIEU assurera trois permanences en mairie les 28 mai, 8 et 15 juin de 10h à 12h pour y recevoir les observations du public.

IV – ESPACE D'ANIMATIONS – PROGRAMME LEADER

Le vidéo projecteur, l'écran et les volets roulants sont installés, les tentes et les barrières achetées.

Une représentante du PNR viendra les « réceptionner » le 20 mai à 14h30.

V – PROGRAMMATION CULTURELLE

La programmation est bouclée : elle est détaillée dans le dernier Pranles Infos.

Une modification est intervenue depuis, Magnetic Orchestra est programmé le 22 août au lieu du 21. Elle sera précédée par le spectacle de la CAPCA, Duo Bonito « Chansons à risques » le 30 mai, et sera close par le Théâtre chez l'habitant le 12 septembre à 17h30 au Cordon Blanc, chez Ingrid et Jacques BRENU.

VI – DELIBERATION PARTICIPATION FINANCIERE AU CENTRE DE SECOURS DE PRIVAS

Le conseil avait reporté sa décision du fait d'un calcul erroné de notre participation. Ce calcul prenait en compte la totalité de la population DGF (610 habitants).

Or, 180 habitants étaient déjà pris en compte dans la participation de la commune pour le Centre de Secours de St Sauveur de Montagut (6 520€).

La participation de la commune s'établit donc à 21 489€ au lieu de 30 381€

VII – DELIBERATION SUR L'ADHESION A LA COMPETENCE FACULTATIVE MAITRISE DE L'ENERGIE ET CONSEILS EN ENERGIE

Après la rencontre entre la Commission Energies et Réseaux et un technicien du SDE, Mr CARONNET, la commission propose d'adhérer à cette convention. Les diagnostics en matière de maîtrise des énergies et les conseils sur les choix à venir, lui paraissent intéressants et utiles. Il en coûtera 196€ par an et pendant 6 ans. Le conseil adopte la délibération à l'unanimité.

VIII – DELIBERATION SUR LE CHOIX DE LA SALLE DES MARIAGES

Jusqu'à ce jour, les mariages sont célébrés dans la salle du conseil qui s'avère beaucoup trop exigüe et nécessite à chaque fois le déménagement des tables et des chaises. Le conseil, à l'unanimité, choisit la salle Robert DELON comme salle des mariages.

IX – QUESTIONS DIVERSES

Réunion d'information sur le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

Centenaire d'Alice MARLAUD : A l'occasion des cent ans de Mme MARLAUD, le conseil décide de lui offrir des fleurs, et, à titre exceptionnel, de diviser par deux la location de l'Espace d'Animations, soit 175€ au lieu de 350€.

TAPS : une modification de l'emploi du temps a été demandée à l'Inspection Académique, soit 1 heure les mardis, jeudis et vendredis.

Réunion avec les bénévoles de la Bibliothèque Municipale et la BDP : elle aura lieu le 27 mai à 9h30, à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

Le prochain conseil est fixé au vendredi 5 juin à 20h30.